

Club Ville Aménagement
5 à 7 Présenté et animé par Ariella Masboungi
21 mai 2014

Alain BOURDIN
L'incertitude comme moteur de l'action

Ariella Masboungi

Comment se projeter et aménager face aux incertitudes et aux menaces?

« Bonjour.

Je vous remercie d'être avec nous pour ce nouveau 5 à 7. Nous avons le plaisir d'accueillir Alain Bourdin et Nicolas Ferrand pour traiter de **l'incertitude comme moteur de l'action**, un beau thème pour les aménageurs. C'est également un thème concernant la vie en général, car toutes nos décisions sont à prendre forcément dans le doute et l'incertitude.

Comment définirions-nous le débat ? Nous nous appuyons sur l'ouvrage d'Alain Bourdin, *Métapolis revisitée*. Le propos est de réfléchir aux moyens de se projeter dans l'avenir, à une époque où l'incertitude fait loi. Les incertitudes sont de toutes natures : socio-politiques, économiques, législatives. Elles concernent également l'évolution des modes de vie, le jeu des acteurs, les inventions techniques. Il faut également compter les menaces liées au climat et aux crises, notamment dans une France de plus en plus frileuse et pessimiste.

En matière d'aménagement, l'incertitude est notre lot commun. Longtemps, l'incertitude était synonyme de dérapage dans les opérations urbaines. Elle en est pourtant le lot commun, avec des temps de plus en plus accélérés, un marché mouvant, des acteurs dont les logiques le sont aussi. Face à l'incertitude, plusieurs attitudes sont possibles telle la paralysie, *je ne sais pas, je ne fais pas, je ne décide pas*. Il y a également l'attitude opposée, qu'est l'engagement chevronné pouvant aussi mener à une impasse.

Néanmoins, nous devons impérativement nous projeter dans l'avenir en appui sur des valeurs. Ces valeurs doivent reposer sur des enjeux et des stratégies fermes, des aléas, des incertitudes. S'appuyer sur des valeurs permet d'adapter l'action à ses évolutions constantes, d'accueillir des initiatives et d'imaginer des alternatives lorsqu'un programme ne peut pas se réaliser.

Il faut également accepter les temps morts, la latence. Il s'agit du temps où un bon programme se cherche. Malheureusement, face à l'incertitude, l'urgence est privilégiée mais elle est mauvaise conseillère. Accueillir n'importe quel programme pour remplir l'opération aurait des conséquences dommageables sur l'avenir des territoires.

Les qualités des aménageurs et concepteurs sont à rechercher dans cette adaptabilité, cette souplesse, ainsi que dans la fermeté dans des axes de travail. Il faut également compter sur la « sérendipité » – chère à François Ascher – comme ouverture à l'imprévu et capacité d'enrichir les projets et méthodes.

Dans son ouvrage sur la métapolis, Alain Bourdin évoque la question de l'incertitude. Il revisite d'abord la métapolis de François Ascher, qui opère un basculement de la ville matérielle à la ville virtuelle. C'est également l'espace de l'incertitude par essence. Les grandes régions urbaines de la métapolis vivent d'une logique de l'offre – marchande ou pas – et de la régulation – politique ou pas - dans une très forte contrainte d'incertitude. Alain Bourdin insiste aussi sur les nouvelles logiques d'investissement et la rapidité de la circulation des capitaux, rendant alors l'évolution de ces espaces plus incertaine. Souvent, ces programmes tombent en déshérence et nécessitent d'envisager leur reconversion. Actuellement, nous en sommes encore loin d'une reconquête des zones commerciales et industrielles déshéritées.

Il abordera également les centralités éphémères, comme lieux intenses et erratiques, pouvant appuyer la vie urbaine des grands territoires. Comment alors combiner l'instabilité des territoires à ces centralités ? Comment également promouvoir la *culture du risque* ? Sans doute par la polyvalence et l'offre d'une diversité d'usage. Il faut donc aller à l'encontre des logiques adoptées par le marché économique. Celui-ci ne travaille pas sur l'incertitude et ne vise pas à la reconversion et à l'adaptabilité des territoires ; il ne fabrique que des produits.

Par ailleurs, l'accent est mis sur la complexification et la différenciation de certaines situations, nécessitant une approche contextuelle. L'espace de la métapolis est encore abordé avec des modèles traditionnels. Il insiste aussi sur la coalition d'acteurs associée et s'étendant au delà du jeu d'acteurs traditionnel mobilisé par les aménageurs.

Je citerai l'exemple de l'opération *Paris Rive Gauche* afin d'illustrer ces propos. L'opération a su accueillir l'incertitude. La Bibliothèque Nationale de France n'était pas prévue sur le site et a modifié le projet originel. Les problèmes d'amiante sur le campus universitaire de Jussieu ont amené à déplacer des activités universitaires sur le site des Grands Moulins, et contribué à conférer ainsi à PRG un statut de nouveau Quartier Latin. Il faut donc savoir capter les opportunités et s'adapter, tout en fabriquant une centralité.

Notre conférencier. Alain Bourdin est sociologue, urbaniste, professeur des universités à l'Institut Français d'Urbanisme qu'il a dirigé pendant plusieurs années. Il est l'auteur de nombreux ouvrages dont *La métropole des individus*, *L'Urbanisme d'après-crise*. Nous avons également co-rédigé *Un urbanisme des modes de vie*, avec lequel nous avons créé la collection du Club Ville Aménagement aux Editions du

Moniteur. Il est également associé à part entière à des projets urbains avec Christian Devillers, Giles Vexlard, Alexandre Bouton. Il a travaillé sur les villes de Rennes, Nice, et autres. Il dirige également le programme POPSU – Plate-forme d'Observation des Projets et des Stratégies Urbaines – pour le PUCA – Plan Urbanisme Construction Architecture- qui analyse une dizaine de métropoles françaises. Il est enfin un compagnon de route du Club Ville Aménagement, où il y a conduit de nombreuses études, et comme un ami proche de François Ascher, qui a fondé ce Club.

Son « débatteur », Nicolas Ferrand est arrivé récemment au Club. Il est polytechnicien, ingénieur des Ponts et Chaussées. Il a complété sa formation en urbanisme à Boston. Il a déjà occupé de nombreuses fonctions malgré son jeune âge. Il a eu la responsabilité de l'urbanisme au sein des cabinets ministériels de ministres de l'Équipement, auprès de Gilles de Robien et de Dominique Perben. Nous avons également travaillé ensemble pour la remise du Grand Prix de l'Urbanisme à Christian de Portzamparc. Il s'est ensuite tourné vers l'aménagement, en créant, l'établissement public d'aménagement de Saint-Etienne, un énorme défi pour sauver une ville en grosse difficulté. Il y a initié de nombreux projets comme la Plaine Achille avec Alexandre Chemetoff, ainsi que la recomposition des centres commerciaux de périphérie. Il y a aussi eu la charge de l'urbanisme et de l'aménagement de la métropole rennaise, connue pour son excellence en la matière. Il a été récemment nommé directeur général de l'établissement public d'aménagement Marne, une des rares villes nouvelles demeurant au sein de la responsabilité étatique. Le partenariat avec Disney, allant se renouveler, demeure un enjeu de taille pour l'aménagement du territoire.

Alain BOURDIN, l'incertitude comme moteur de l'action.

Introduction, une épistémologie de l'incertitude.

« C'est un plaisir pour moi d'être ici, de retrouver le Club et des amis.

Avec Ariella, lorsque nous avons commencé à discuter de ce 5 à 7, j'avais l'idée d'écrire un article scientifique sur l'incertitude. Ces dernières années, j'étais plus penché sur des questions opérationnelles avec des concepteurs et des bureaux d'études. J'exerçais donc sur le terrain comme directeur de thèse, directeur de laboratoire, comme une personne agissant dans le monde académique et directeur d'un programme de recherche au PUCA, j'étais amené à me poser de plus en plus de question sur l'épistémologie.

Sans vouloir vous ennuyer avec des questions internes au monde académique mais de grande importance, j'en aborderai quelques unes. Depuis la fin de la

Seconde Guerre Mondiale, les sciences humaines et sociales se sont développées en se référant à une espèce de totem – de moindre importance chez les physiciens – qu'est *la relation d'incertitude d'Heisenberg*. Les vérités que nous fabriquons sont indissociables de la manière dont nous les fabriquons. Ce fut l'idée dominante dans les sciences sociales et humaines, avec une très grande méfiance à l'égard du déterminisme et de ses schémas simplistes. Le dynamisme des sciences sociales résidait dans la sortie de ce schéma. Des nouvelles figures ont été privilégiées, comme l'abduction, où l'on remonte des effets aux causes sans pouvoir effectuer le chemin inverse. Nous observons actuellement un changement d'attitude, liée d'une part au succès des neurosciences et à la façon dont elles sont formalisées, par des personnes pas toujours équipées épistémologiquement et défendant des positions de pouvoir. D'autre part, ce changement est aussi lié au développement durable, dans sa plus large acception. Extraordinairement, on assiste à un retour d'un déterminisme primaire, par rapport auquel nous sommes nombreux à se questionner, et ayant un grand impact dans la recherche urbaine. Pour le dire autrement: les nouveaux chercheurs en urbanisme usent de schéma d'un simplisme épouvantable. Telle cause produirait tel effet, sur lesquels on appose des hypothèses mal élaborées.

J'avais donc envie de revenir à cette thématique centrale pour la richesse des sciences sociales et humaines d'après-guerre, qu'est *l'incertitude*.

Entre temps, il a été organisé à Weimar (Allemagne) des rencontres mises sous la référence de François Ascher. L'organisateur du colloque m'a demandé de retravailler de *Métapolis*. Nous avons donc édité un livre, en langue allemande, à l'issue de ce colloque et dont une partie traite de la métapolis. Avec mon éditeur, nous avons décidé d'en faire une version française augmentée, *Métapolis revisitée*. Je me suis aperçu que la question de l'incertitude était tout aussi présente, en revenant aux écrits de François Ascher et en y donnant ma propre lecture et mes propres réactions.

Ce livre illustre la pensée d'une personne importante dans le milieu de la recherche urbaine, et faire vivre cette pensée d'une certaine manière. Je ne suis pas féru des livres critiques, mais il y a une grande interrogation sur le sens donné à nos propos, et de clarifier la portée et le contenu. Dans mon ouvrage, j'ai donc adopté une démarche, celle de *passage à la limite*. Il y a eu un mauvais débat autour de François Ascher, où tout n'est pas métapolis. Évidemment que tout n'est pas métapolis ! *Métapolis* est un moyen de radicaliser les phénomènes urbains à l'œuvre actuellement et en portant leurs significations à la limite. L'importance de cette démarche est d'interroger la prospective.

Nous avons actuellement de nombreuses opérations de prospective urbaine, avec des démarches consensuelles et bien-pensantes, entre le rêve et le prolongement des tendances actuelles, donnant un scénario central, insipide, sans intérêt mais contentant tout le monde. Se projeter dans l'avenir nécessite d'autres

méthodes et réflexions, dont le fait de pousser des phénomènes à leurs limites.

L'ouvrage reprend déjà un phénomène poussé à sa limite, et tente de raisonner sur une limite extrême. Il n'est pas question de réduire toute réalité urbaine au phénomène métropolitain. Au contraire, l'actuelle réflexion sur les métropoles permet d'insister sur le caractère extrêmement composite des réalités urbaines aux échelles nationales et mondiales. Le terme *ville* a toujours recouvert des réalités différentes, et représente un éventail d'une très grande variété des situations urbaines. Si *Métapolis* est un moyen de réfléchir sur l'aspect le plus extrême du phénomène métropolitain, il faut retenir que l'aspect le plus important est l'extrême diversité des situations. Lorsque nous nous situons dans une extrême diversité des situations, il faut se méfier des moules que l'on va élaborer ou appliquer à cette diversité. Pour correctement prendre en compte cette diversité, il faut sans cesse élaborer de nouvelles méthodes d'analyse et d'action.

Pour aller plus loin, j'ajouterai qu'il y a une diversité des situations au caractère composite. J'illustrerai mon propos par la ville de Figeac dans le Lot. C'est une bourgade située entre le Ségalat lotois et le Quercy. C'est une petite ville de marché, avec son club de rugby, ses traditions. C'est également une ville comptant douze mille emplois dans le secteur de l'aéronautique, pour les programmes Airbus et Boeing. C'est également une ville touristique où de nombreux intellectuels parisiens possèdent une résidence secondaire. C'est enfin une ville universitaire avec un institut universitaire technique, des licences professionnelles et une antenne de l'université juridique de Toulouse.

Pourquoi l'exemple de Figeac ? On y voit à la fois des éléments de la métropole toulousaine, éléments économiques ou de la vie sociale. D'autres éléments indiquent le contexte d'une bourgade du Ségalat lotois. D'autres encore rappellent la vie parisienne à la campagne. Pour l'anecdote, une célèbre speakerine de la télévision sri-lankaise est venue s'y marier. Nous sommes face à une réalité composite. Figeac ne peut pas être réduite au statut de petite ville. En même temps, c'est aussi sa nature. Nous avons donc de nombreuses réalités urbaines de nature tout aussi composite que Figeac. Il va de la même nature pour des villes moyennes et des grandes métropoles. Un autre exemple que j'affectionne, cette partie du Var que l'on nomme la *Provence verte*, avec Brignoles, Sainte Maxime, Bargeol, j'aurai pu donner le même genre de description. J'aurai pu mentionner Angelina Jolie et Brad Pitt d'un côté, et de l'autre traiter des prolétaires ne parvenant pas à sortir de la crise brignolaise.

Il ne faut donc pas se tromper sur le propos. Un élément important et qui contribue à alimenter la réflexion sur l'incertitude est le caractère composite des réalités urbaines. Il en va de même pour Shangaï et São Paulo.

Ce monde composite est aussi un monde d'effet de composition. Par effet de composition, entendons la co-présence hasardeuse de phénomène générant

d'autres phénomènes inattendus et imprévus. Par exemple, à Singapour, un péage urbain a été mis en place destiné à protéger le centre historique de la ville. Le co-voiturage est alors devenu une pratique courante et appréciée, du fait du faible coût de transport. Des entreprises informelles se sont donc créées. Si nous poussons l'analyse, nous nous rendons compte que ces réalités composites sont productrices de phénomènes inattendus. Dans la plupart des villes, il nous faut attendre des phénomènes inattendus.

Le phénomène métropolitain est fondamentalement générateur d'incertitude. Les compositions urbaines de type métropolitaines sont fortement porteuses d'incertitude.

D'abord les métropoles ne sont plus structurées par un ordre social. Il y a des continuités dans l'histoire urbaine, comme un ordre social localisé. La bourgeoisie, les élites et classes populaires localisées ne sont plus une réalité urbaine tout aussi forte que par le passé. Il y a une perte de force. Il y a quelques années, lorsque j'enquêtai à Rennes, j'ai demandé aux enquêtés quel est le rôle actuel joué et tenu par la bourgeoisie locale. Outre des pratiques d'entre-soi et traditionnelles, elle n'exerce que peu d'influence sur son territoire. Nous ne sommes pas devant l'absence absolue d'une structure locale traditionnelle, mais devant leur perte de force. A ce propos, je vous conseille la lecture du livre d'Edgar Morin sur la rumeur d'Orléans où il y explique ce basculement. Un nouvel élément peut influencer sur la structure locale du pouvoir, sans effet sur la périphérie et d'autres milieux. Dans un contexte métropolitain, quel qu'il soit, il y a de nombreuses sociétés en train de se fabriquer continuellement. Internet est une machine formidable pour fabriquer de la société, non pas la Société, ni un ordre social unique. Nous sommes face à différents éléments de société qui se fabriquent, face à une présence de multiples ordres sociaux. Un exemple en ce sens est la façade méditerranéenne urbanisée, afin d'illustrer la *métapolis* en France. La multiplicité des ordres sociaux caractérise le contexte métropolitain. Les groupes sociaux dominants, les élites, restent dans leurs enclaves, sans capacités d'organiser leurs environnements. Les règles du jeu sont mises en difficulté : existent-elles ou non ? Les croyances partagées et créant le consensus ne sont plus présentes. Il ne reste qu'une adhésion collective à la contestation générale. Il y a donc certaines conjonctures donnant du crédit à certains partis politiques, comme le Front National actuellement. Au delà de ces éléments de conjoncture, il faut aussi analyser les éléments plus structurels d'une Société qui n'en est plus une. Il y a néanmoins des sociétés en train de se faire, et importantes dans le monde métropolitain.

Cela interroge donc les institutions. Un collègue de l'université, aussi élu politique, a réalisé son habilitation à diriger des recherches. Il y explique que le territoire Provence Alpes Côte d'Azur tient à son foisonnement institutionnel. Rectifier les institutions en les simplifiant à outrance, pourrait nous conduire à la catastrophe. Je ne sais pas si son propos relève du tort ou de la raison, bien que son

avis soit partagé par d'autres collègues. Dans des contextes de Société qui n'en est plus, ni structurée par un ordre social, l'institution simple est-elle la solution ? Les solutions ne passeraient-elles pas par une complexité institutionnelle ? La question mérite d'être regardée de près.

Pierre Veltz traite régulièrement de *la valeur assurantielle des métropoles*. Pour une entreprise, se situer dans un contexte métropolitain est une assurance face aux problèmes de ressources humaines, de sous-traitance, de mobilisation des financements, d'approvisionnement, etc... en cas de souci avec le personnel, en cas de nécessité de changer de marché, le contexte métropolitain offre de nombreuses garanties.

Néanmoins, nous nous situons toujours pas dans un ordre social. Cela nous renseigne sur les *effets de milieu*. Le milieu métropolitain est un milieu généreux, sans être ordonné ni reposant sur un ordre social ».

Le contexte métropolitain, comment saisir les acteurs?

« Un des éléments posant problème, est la difficulté de saisir les acteurs. C'était déjà le cas des acteurs économiques. Une des caractéristiques des métropoles, est le changement permanent des acteurs économiques. Ils se font et se défont, soit par des processus liés aux capitaux des entreprises, soit par fusion-acquisition et prise de participation, soit liés aux déplacements des pôles d'activités des entreprises, soit par la création d'entreprises et l'émergence de nouveaux acteurs économiques.

Ces acteurs se définissent par leur grande mobilité, que ce soit des entreprises ou des individus. Il en va de même pour certains cadres, où dans tout un segment des entreprises françaises, la mobilité y est un impératif professionnel. Ainsi, on observe un mouvement économique permanent. De plus, dans le contexte métropolitain, il y a l'émergence d'une nouvelle catégorie que j'appelle *les tiers-acteurs*. Prenons l'exemple d'un individu souhaitant construire une maison en terre. En ayant consulté une large documentation sur le sujet, il devient un hyper-spécialiste et développe une expertise pouvant être mobilisée par d'autres individus. Cet individu, à partir son parcours, va donc entrer dans le jeu de l'action. Ce genre de parcours amenant à l'action, devient fréquent.

Nous sommes donc en présence d'acteurs qui émergent par l'acquisition de compétences autodidactiques, par des mouvements divers unissant des individus. Il y a un grand nombre d'acteurs non-institutionnels, n'appartenant pas à la Société civile traditionnelle et occupant une place croissante dans le domaine métropolitain. Dans tous ces nouveaux domaines de la société civile, on y observe une rapidité des mouvements d'entrée et de sortie. Un ouvrage d'Albert Hirschman *Bonheur privé, Action publique* (1982) traite de la déception comme moteur de l'action collective et

facteur de repli sur la sphère individuelle. Les mouvements d'investissement et de désinvestissement sont de plus en plus rapides. Nous sommes face à un champ d'acteurs qui changent souvent. La communication est un accélérateur de ce mouvement. La communication fabrique du *quart d'heure wharolien*, où un individu est exposé sur la scène médiatique pour aussitôt ressortir du champ. La communication va vers l'opinion pour la ramener sur la scène, elle va chercher ce qui n'arriverait pas, pour aussitôt repartir. Ce système d'acteurs mouvant et changeant n'est que peu perceptible si l'on se concentre sur les acteurs institutionnels. Le terreau sur lequel les acteurs publics s'enracinent, est en constante vibration. Il en va de même dans la sphère publique, où l'on note un mouvement des acteurs non négligeable.

Les usages urbains créent également de l'incertitude. Dans le cadre de l'Atelier International du Grand Paris, nous avons mené une étude avec l'équipe Devillers, sur une partie du territoire de l'Essonne. Nous avons mis en place une analyse de l'Île de France à partir de l'analyse des relations domicile-travail, afin de repérer des zones où ces relations sont plus courtes et imaginer une autonomie du territoire. Nous nous sommes donc rendus dans le Cézeaux, une partie de l'Essonne, afin de compléter notre travail par une approche qualitative sur la territorialisation des modes de vie. Comment les individus organisent-ils leurs modes de vie ?

Nous avons donc réalisé, aussi bien dans la classe moyenne que les autres milieux socio-économiques, que chaque ménage organise son mode de vie de façon spécifique avec son territoire spécifique. Certes, les modes de vie se ressemblent. Ce qu'écrivait Pierre Bourdieu au sujet de la *distinction* à propos de la société des années 1960, est de moins en moins pertinent pour comprendre les modes de vie contemporains. Ce n'est plus qu'un élément de compréhension. Au contraire, nous assistons à une diversité dans la fabrication des modes de vie. Si certains éléments se recouvrent, ce n'est que partiellement. Concernant la compréhension des modes de vie et leurs inscriptions sur le territoire, il demeure des grandes zones d'incertitude. La diversité des comportements et des usages de l'espace sont autant de facteurs générant de l'incertitude urbaine.

Je vais développer un élément important, qui est *la dimension expérientielle des usages*. C'est un mot de marketing qui n'est pas sans intérêt. Aussi bien dans l'industrie du luxe que dans le *place-making* pratiqué par un certain nombre de producteurs urbains, comme c'est le cas de la place centrale de Mons (Belgique), on tend vers de nouveaux usages. L'usage de la ville devient pour l'individu une expérience unique, sans équivalent pour autrui. Il est en effet difficile de savoir ce qu'est une expérience unique, comment la définir et la quantifier. Nous sommes sur les mêmes problématiques quant à la définition de *la qualité de la vie*. L'Organisation Mondiale pour la Santé a fait preuve de prudence quant à une définition de *la qualité de la vie*, en insistant sur la perception. Il en va de même pour le caractère

expérientiel des usages urbains et de leurs perceptions très individualisées. Fabriquer la dimension expérientielle et susciter l'envie, est générateur d'incertitude dans la mesure où fabriquer une expérience individualisée de la ville est incommensurable. Dans un même espace, il est possible d'avoir différentes perceptions de la même action, perceptions ne se comprenant pas toujours.

Nous pouvons donc insister sur les usages fabriquant de l'incertitude ».

Incertain de l'espace

« Je traiterai maintenant de l'incertain de l'espace, s'articulant aux usages.

Premièrement, ce que les géographes appellent la multiscalarité. Ce phénomène est très important, et qualitativement plus important que ce qu'en décrivent les géographes. Les métropoles fonctionnent à des échelles différentes, correspondant à des niveaux de réalité très différents. L'expérience diffère selon les échelles. Dans mon ouvrage, j'illustre ce phénomène par le travail d'un vidéaste chinois. Les angles de vue ne mettent pas en avant les mêmes plans et les éléments les composant. Ces jeux de caméra très intéressants et mettent en avant la dimension multiscalaire des espaces urbains.

Je reviens à l'exemple de Figeac, dans le Lot. L'aéronautique fonctionne à une échelle nationale-internationale. Ce qui se passe dans les usines aéronautiques ne relève pas de l'échelle figeacoise. *A contrario*, ce qui se passe dans le club de rugby ne relève pas de la même échelle. Les individus vivent donc plusieurs échelles de façon simultanée. On pourrait développer cet aspect avec un autre exemple, celui du TGV. Comment y faire cohabiter des individus ne vivant pas le même territoire à la même échelle ? Ce décalage dans la pratique quotidienne des échelles peut s'avérer problématique. La multiplicité des échelles est pertinente dans l'aménagement du territoire, dans le développement économique, l'accompagnement des modes de vie, le symbolisme et la culture.

La multiplicité des échelles est un phénomène majeur dans l'espace contemporain, avec Internet comme accélérateur. Internet est un vecteur efficace de la multiplicité des échelles. De plus, Internet peut aussi fabriquer de la micro-proximité. Certains sites web proposent l'achat de part de tartes non-consommées par ses voisins. Il faudrait analyser en détail les phénomènes autour du site *Leboncoin.fr*, avec ses nombreuses facettes. Internet a donc une double vocation : diversifier les échelles et mettre des phénomènes à l'échelle mondiale.

Ensuite, un autre point important : la transformation du rapport proximité-distance. Lors de ma collaboration avec l'équipe Devillers dans le cadre de l'AIGP, nous nous sommes mis d'accord sur des définitions. Dans le cadre d'un think-tank

sur la mobilité, nous -architectes compris- sommes tombés d'accord sur la proximité qui ne se résume plus à sa seule dimension spatiale. Dans la compréhension des nouvelles formes de proximité, la dimension spatiale est de moindre importance. Il convient désormais de raisonner en terme d'accessibilité. L'accessibilité est physique, économique, en terme de facilité. L'accessibilité correspond à des distances variables : nous pouvons donc avoir de l'accessibilité proche et lointaine.

Ce rapport proximité-distance est en plein bouleversement, et allant de pair avec la multiplicité des échelles. Ce sont deux façons de décrire le même phénomène. Il est toujours aussi légitime de réfléchir sur la proximité, de l'aménager et d'y réaliser des équipements. Il faut néanmoins s'interroger sur la façon dont on aménage la proximité. Je n'ai pas, pour le moment, d'exemples de réalisations convaincantes pour illustrer ce nouveau rapport proximité-distance. Il y a de nombreux thèmes que l'on ne peut pas illustrer par un exemple, la réflexion étant encore théorique. Il faudrait donc plus réfléchir à une accessibilité primaire, peu coûteuse économiquement et relationnellement, facilement réalisable. Dans un projet urbain, la proximité peut s'envisager à travers le contenu des services offerts, le type de relations construites autour de ces services, une accessibilité convenable. L'importance de ce raisonnement est de finir par la distance. La proximité est ce qui facilite la vie quotidienne autour de services donnés, la construction des services et leur localisation.

D'un autre côté, nous pouvons réfléchir à la distance et sa définition. Mais ce n'est pas nécessairement de la distance matérielle ou géographique. Si l'accessibilité est devenu un terme galvaudé, il faut néanmoins réfléchir à ses composantes. Ces composantes sont cognitives -savoir et avoir l'information . Il y a aussi la facilité d'accès, la commodité des usages, l'accès économique (le coût). Il faut aussi compter *le coût transactionnel*, si le coût relationnel est facilité ou non. Enfin, c'est la distance matérielle et sa couverture.

L'ubiquité est aussi un thème demandant une réflexion plus poussée. La frontière entre le réel et le virtuel est devenue plus ténue, moins évidente à saisir. Des comportements d'ubiquité apparaissent donc : nous sommes dans plusieurs endroits à la fois. Pour l'anecdote, j'étais présent à une réunion, où mon voisin communiquait avec sa femme par l'intermédiaire de son smartphone. Si l'on ajoute à cela la mode des *selfies* (clichés de soi pris soi-même), nous sommes face à de nouveaux rapports que les individus entretiennent avec l'espace. Nous devons donc nous interroger sur les comportements ubiquistes et ses conséquences sur l'espace.

Enfin, dernière incertitude : une nouvelle définition du territoire. Qu'est-ce qu'un territoire aujourd'hui ? Cette notion, très mobilisée dans les discours, a un rôle important dans notre organisation politique. Nous ne parvenons pas à envisager le territoire en dehors de la représentation et la nomination faite par les acteurs. Le territoire est relatif, change de main, avec plus ou moins des frontières réelles, ou bien, le territoire n'est-il que l'expression d'un compromis. Le questionnement ne

porte plus sur les limites du territoire mais sur la solidité du compromis. Si à certains déterminismes, on donne des facteurs permettant l'existence du territoire en dehors des populations, il faut répondre autrement. Le flou du territoire ne se dissipe qu'à travers l'existence de compromis. D'autant que le lieu est souvent plus réel que le territoire, et le problème est de relier les lieux entre eux. La *place-making* caractérise une préoccupation dans la fabrication des lieux. Ce qui fait territoire est la manière de relier les lieux entre eux, de les faire correspondre et jouer. Nous devons alors sortir des définitions traditionnelles du territoire. Pour les acteurs politiques, il y a un affrontement dans la mesure où il n'y a pas de réalité unique du territoire. Ce qui importe donc est la manière de fabriquer un territoire, et ce de façon assumée.

Afin d'illustrer cette fluidité de l'espace, je citerai une collègue qui travaille sur l'émigration. Dans une période récente, les *lieux naturels* d'arrivée des populations migrantes dans les villes canadiennes et britanniques, n'existent plus. Les différents recensements mettent en avant une très grande mobilité des migrants. Il y a là une nouvelle configuration où la très grande fluidité des populations migrantes construit *une ville de la superdiversité*. Je ne sais pas si cela est très pertinent pour la France, mais nous devons être attentifs à ces nouvelles configurations spatiales ».

Quelles conséquences pour l'espace ?

« Une première conséquence : quelle réflexion sur le traitement de l'incertitude ? Nous avons toujours essayé de réduire l'incertitude à son niveau minimum. Il nous faut regarder vers l'Histoire et les comparaisons internationales sur le traitement de l'incertitude. Nous sommes dans des contextes d'incertitude forte, dans le domaine de l'aménagement urbain. Les procédures utilisées s'appliquent en fait à des réalités peu incertaines. Il y a un double travail de normalisation. D'une part, l'incroyable fabrication de grilles, critères et indicateurs allant permettre d'établir des normes de lecture. D'autre part, la fabrication de normes guidant l'action. Ce double processus de normalisation s'applique à des contextes relativement simples mais posant problème dans des contextes de forte incertitude. Répondre à ces contextes par une normalisation systématique, n'est pas une solution.

Une des caractéristique de la fabrication du droit en France a été de faire des exceptions destinées à prendre en compte la variété des cas possibles. On ne peut prendre en compte tous les cas possibles, si ils ne sont pas nombreux. La variété des cas possibles ne peut être prise en compte dans sa globalité. Il faut donc laisser des capacités de jeu au système normatif, afin de le faire bouger, évoluer. La prescription des systèmes normatifs ne laisse que peu de place au jeu. Au niveau cognitif, les cadres de lecture sont de plus en plus normés. Il y a une tendance internationale de fabrication de cadre normé, que je trouve problématique. Il faudrait voir les cadres normés venant du monde de la technique, du management et du marketing. Les

outils issus du management et du marketing entrent dans notre vie quotidienne et méritent une plus ample réflexion. Ces entrées ne sont pas sans intérêt et posent la question des usages à en faire pour l'action urbaine. Je m'interroge donc sur la fabrication de morceau de ville à partir d'indicateurs fournis par des opérateurs commerciaux, et leur manière de fermer les problèmes. Sommes nous sur la bonne voie ? Sommes nous dans le cadre cognitif adéquat ? L'enjeu est double et porte sur les cadres de réglementation et les systèmes cognitifs.

Au contraire, nous sommes dans une grande diversité des situations, incommensurables et difficilement comparables. Il est légitime d'avoir des procédures de réduction de l'incertitude, mais lesquelles ?

Une deuxième conséquence : la culture du risque. Il s'agit de la capacité de raisonner, gérer les risques, et d'en faire un élément d'une pratique professionnelle. Très peu de secteurs professionnels développent le risque comme pratique et culture professionnelle. Les raisonnements actuellement à l'œuvre visent à balayer le risque, au lieu de prendre le risque et de traiter avec. Le droit n'aide pas à prendre la responsabilité du risque dans la vie professionnelle. La culture du risque concerne surtout la maîtrise d'ouvrage, les acteurs fabriquant la ville. Cela concerne aussi les organisations et leurs capacités à supporter et développer la culture du risque.

Plus encore, cela concerne la formation des managers. En ayant travaillé dans le monde universitaire, avec les collectivités locales, et les concepteurs urbains, je remarque qu'il y a peu de figures de managers. Un directeur général des services d'une collectivité territoriale est rarement formé au management. Je pense que la culture du risque passe par la figure du manager. La figure des grands élus demeure, tandis que celle du manager peine à émerger. Être manager, c'est une culture professionnelle et c'est aussi une façon de concevoir l'action dans sa profession. Cette absence de manager dans les universités a aussi ses conséquences négatives.

Dernière conséquence : la démarche. Il faudrait tout de même différencier les termes *risque*, *aléa*, *imprévu* qui n'ont pas la même valeur. La démarche vise donc à prendre en compte l'incertitude afin de redéfinir l'action. L'incertitude n'est pas l'aléa auquel on répond. C'est un phénomène permanent qui exige une redéfinition constante. C'est un contexte, comme je l'ai expliqué précédemment. L'incertitude exige donc des manières de faire redéfinies régulièrement. Redéfinir n'est pas refaire un projet. Au contraire, la redéfinition est d'abord cumulative. Il faut établir un état de l'art, un état des lieux et un inventaire des outils. Elle vise ensuite à redéfinir les termes du problème.

Dans la pratique professionnelle, je suis surpris par le peu de temps passé à définir les problèmes, et celui encore moindre consacré à leur redéfinition. Dans la production urbaine, il y a la fonction de redéfinition des problèmes. Cette fonction suppose l'ingénierie humaine nécessaire, un cadre cognitif adéquat, des dispositifs organisationnels et juridiques, et redéfinir de manière transversale. Dans l'action

urbaine, il est très important de faire de la problématique et de la travailler continuellement. C'est un repère dans l'action en cours et non pas une remise à zéro du projet.

Cela ouvre une réflexion sur les documents stratégiques de planification. Comment ces documents peuvent-ils servir à mieux travailler avec l'incertitude dans l'aménagement des territoires ? »

Conclusion. Un plaidoyer pour la recherche.

« Je terminerai par un plaidoyer *pro domo*, sincère et utile. Dans mes énoncés précédents, il y a des éléments pratiques pour la recherche scientifique en urbanisme.

D'une part, dans des situations incommensurables, très diverses, composites, le travail de compréhension de la situation est quelque chose demandant des formes d'élaboration spécifiques. Comprendre la situation ne passe pas par l'apposition d'un cadre pré-conçu, mais en fabriquant *la connaissance sur la connaissance*. Pour comprendre des situations spécifiques, il faut forger des outils. Malgré l'abstraction de mes propos, il y a certaines situations urbaines où une des premières urgences est de forger les outils pour la compréhension des faits. Il y a de nombreux cas en France nécessitant de meilleurs outils de compréhension et de nomination.

D'autre part, les chercheurs présentent aussi une autre utilité qu'est élaborer et manier la comparaison. La comparaison est plus complexe que le *bench marking*. Le travail de comparaison est éclairant par rapport à mes propos. Comparer pour définir les problèmes. Comparer pour définir les situations. Actuellement, nous manquons de comparaisons sérieuses et complexes, la recherche a son rôle à y jouer. La recherche sert aussi à l'expérimentation. Avec le P.U.C.A, nous pensons que la recherche a encore plus d'utilité pratique, si une recherche proche, conjointe et pluridisciplinaire peut s'associer à des équipes d'urbanisme opérationnel. La force des chercheurs est dans cette *distance*, cette réflexivité permettant aux acteurs de réfléchir à l'action en cours.

En tant que chercheur, il nous faudrait plus de demande en ce sens. Mais nous devons être préparés intellectuellement à intervenir sur des situations opérationnelles. Les chercheurs français, très brillants dans le domaine urbain, sont face à un enjeu : avoir la capacité d'être au plus près des acteurs. Cette proximité n'a jamais été autant nécessaire. Fabriquer cette proximité entre recherche urbaine et urbanisme opérationnel, est notre nouveau chantier à tous ».

Nicolas Ferrand, Directeur général EPA Marne, Un aménageur face à l'incertitude.

« J'ai le plaisir d'intervenir en tant qu'opérateur, « celui qui a les bottes dans la boue ». J'organiserai mon propos autour de quatre questions. Interroger est une manière de réagir et se positionner face à la *métapolis* comme nouvelle réalité opérationnelle.

D'abord, dans la *métapolis* comme nouvelle manière de vivre le fait urbain, tu abordes les problématiques liées aux flux, aux aspects composites, aux raisonnements multiscalaires. Tu esquisse une *vie intense* à laquelle semble aspirer nos contemporains. Actuellement, de nombreux sondages d'opinion indiquent que plus de 70% des Français aspirent à vivre dans une maison individuelle.

Nous pouvons alors nous interroger sur le double mouvement d'une aspiration à la vie intense et d'un repli sur la sphère privée. A une époque incertaine, on note en repli sur la vie individuelle, un ancrage à un ordre social représenté par le lotissement, la *Villa* à défaut d'avoir la Ville. Ou bien est-ce un ancrage dans la durée ? Quelle ville devons-nous produire selon les aspirations de nos contemporains ?

Ensuite, la dimension expérientielle de la ville. Plusieurs fois, tu mentionnes la domination du virtuel dans *Métapolis*, où Internet permet l'ubiquité. On tend vers une virtualisation d'une partie de la vie quotidienne. Cette virtualisation, loin de dynamiser l'espace, renforce le besoin de vivre sa corporalité. Pour nous les aménageurs, il y a le besoin de non pas créer une expérience collective d'un lieu précis, mais créer une expérience quotidienne liée au lieu et au moment présents, tout en vivant de façon dématérialisée. Dans notre façon de concevoir la ville, il nous faudrait développer tout le volet sensoriel de l'urbanisme, comme le toucher entre le pied et le sol. Il en va de même pour la vue, la couleur d'un bâtiment, la lumière. L'ouïe, les bruits de la ville et de la nature. Malgré la virtualisation en cours, ce sont des expériences matérielles nous faisant exister *ici et maintenant*. En ce sens, il y a une réelle attente qui s'oppose à la normalisation. Aseptiser ainsi le système par la normalisation, permet-il de répondre à cette exigence d'hyper-corporalité de nos aménagements ?

Autre question : tu interrogues de nombreuses fois les façons de conduire des projets urbains, dans un système où l'effet d'appartenance multiscalaire à un territoire, ne permet pas nécessairement la mise en avant de représentants légitimes. La régulation déjà existante se transforme en gouvernance. Tu nous définis la gouvernance, comme une condition faisant advenir le projet, le faisant avancer. Cette condition passe par la construction de coalition, le plus large possible de

manière à créer une adhésion collective, un effet de masse facilitant la prise de décisions. En revanche, tu n'as pas mentionné la figure de l' élu politique. Face à l'accélération du temps, une incertitude, une instabilité par les flux et ces effets composites et de consommation, les figures et discours politiques sont des éléments de stabilité. Sauf coup d'état, événement rare depuis René Boulanger à la fin du XIXe siècle, l' élu politique exerce son mandat jusqu'à la fin. Dans un monde incertain, ce sont des lieux de stabilité. La coalition se fait donc facilement autour de l' élu politique, comme une certaine incarnation de l'intérêt général primant sur les intérêts particuliers.

Prenons l'exemple des schémas de développement universitaire. Sur Rennes, il était question de donner un sens à la trentaine d'unités, écoles et instituts de recherche. Chacun étant farouchement attaché à son indépendance. La seule personne pouvant faire émerger une certaine cohérence, est l' élu politique. Il est capable de réunion et de faire dépasser les intérêts particuliers, à travers une position clairement établie dans la durée, à propos de l'avenir d'un territoire où l'enseignement supérieur peut y prendre part. La politique a encore cette capacité d'avoir une *parole opérante*. Le système multiscalair interroge donc la bonne échelle, et les représentants pouvant user de cette parole.

Dernière remarque, concernant les nouvelles pratiques professionnelles des aménageurs face à l'incertitude. Cette problématique a toujours été présente dans l'urbanisme opérationnel. Nous avons tous eu les bonnes et mauvaises nouvelles liées à l'incertitude. D'une part, il y a cette grande firme internationale qui s'installe dans l'est francilien pour développer économiquement une ville nouvelle, par un parc d'attraction. Pour Marne la Vallée, ce fut un aléa extraordinaire et positif. D'autre part, nous avons tous eu l'expérience du *mauvais coucheur*. Partir sur une opération en pensant avoir une maîtrise totale du foncier, et devoir changer le tracé du grand mail. Une maison d'avocats se situait entre Odysseum et Décathlon.

A la lecture de l'ouvrage *Métapolis revisitée* d'Alain Bourdin, je me suis interrogé sur la distinction entre l'aléa et l'incertitude. De façon classique, le métier de l'aménageur consiste en la conception d'un plan s'étalant dans le temps avec de nombreux programmes. L'aléa est pertinemment pris en compte par des provisions financières, en cas de perturbations. De plus, dans les méthodes classiques, on connaît par avance les goûts des élus en architecture. Si l'objet ne plaît pas, il faut recommencer le projet. Une anecdote où nous avons relancé par deux fois une consultation quant à l'implantation du siège d'un conseil général. Suite au climat incertain pesant sur les conseils généraux, l' élu a préféré abandonner le projet. Malgré ces aléas, nous revenons toujours au plan initial. Dans une approche traditionnelle de l'aménagement, le plan considéré comme le grand œuvre, est le seul élément de raccord. Il s'agit pour moi d'une approche déterministe, d'ingénieur, du système où la ville doit se conformer à un modèle. Je citerai le livre de Laborie dans les années 1970, avec la ville cybernétique. Cette approche classique de

l'aménagement sous entend une maîtrise totale du foncier, où le tenant du foncier impulse le rythme au projet.

Aujourd'hui toute la réglementation nous pousse à mieux prendre en compte les aléas, comme les études d'impacts. Il s'agit de détailler les conséquences d'une opération sur son environnement à court et moyen terme. L'outil technique, scientifique, serait sensé anticiper des mesures compensatoires avant le démarrage des travaux. Nous sommes ici dans une approche très normée de l'aléa et des potentialités. C'est ce qui est demandé avec l'actuel droit de l'environnement. La conduite d'études d'impacts est néanmoins lourde et coûteuse. Cette lourdeur pousse à réaliser de grosses opérations, car elle sous-entend une logique de planification opérationnelle, sur quelque périmètre que ce soit. Ce système présente rapidement ses limites et se grève de l'intérieur. Lorsque l'opération Paris Rive Gauche démarra, Thérèse Cornill (ancienne directrice de l'aménagement) déclara ne pas savoir le futur de la ZAC, la presse mit en avant son manque de vision d'avenir. Les propos portaient surtout sur la multiplicité des futurs usages qu'elle ne souhaitait pas figer mais permettre. Les procédures de concertation obligent à avoir une vision claire des choix d'aménagement.

Dans les actuelles consultations de maîtrise d'œuvre, les choix portent sur des représentations rigides du projet. Le dessin peut être trompeur en ce sens. La manière traditionnelle de faire de l'aménagement où l'on détermine en amont les usages des prochaines années, est une position confortable et sans prise de risques de la part de la maîtrise d'ouvrage. Dans ce cas, la décision à prendre ne relève plus du quotidien de l'action, mais d'un choix fait en amont.

Dans *Métapolis revisitée*, ce mode de fonctionnement est obsolète. Selon tes propos, « L'action est une nébuleuse en mouvement, qui agrège, non seulement le marché, les initiatives individuelles, la pression bureaucratique fragmentée, les stratégies des grandes firmes et le volontarisme politique » (p117). Ce qui est fondamental, est de se dire que notre système actuel voit l'évolution rapide des modes de vie. Lorsque nous avons lancé une ZAC de logement à Rennes en 1993, Internet n'existait pas. La procédure devait se dérouler sur vingt-cinq ans. Nous continuons néanmoins d'exécuter le plan conçu en 1993.

La *Métapolis* sous-entend aussi la multiscalarité, la multiplicité des flux, la légitimité. Nous sommes aussi à une période où les certitudes s'effondrent. Par exemple, *l'effet barbecue*. Il nous est demandé de faire de la densité, favorable à un meilleur bilan carbone. D'un autre côté, des études montrent que le bilan carbone des personnes demeurant dans des pavillons en périphérie est meilleur que celui de citadin demeurant dans la ville-centre. Cette étude peut être contestée, mais fait tomber de nombreuses certitudes.

Enfin, nous ne sommes plus capables d'avoir la pleine maîtrise foncière, et

donc de revoir nos façons de faire de l'aménagement urbain. Cette perte de la maîtrise foncière dans les opérations résulte d'une baisse des capacités de financement. Toute la logique classique de la maîtrise de l'opération, son rythme et les prises de décisions, ne tient plus, car il n'y a plus de prise unique d'initiative.

Il y a une nouvelle manière de faire qui émerge, *Aménager comme le potier*. Selon les propos de Chang Tse : « Le vase est fait de glaise, mais c'est du vide intérieur qu'il tire son usage ». On peut transposer cette image avec nos objets d'aménagement comme la maison. Nous nous devons de tendre vers cette approche dans le métier d'aménageur. Il ne s'agit pas de remplir les vides, mais de poser le cadre. C'est d'abord poser les invariants par rapport à un projet, et ensuite accompagner, susciter, développer des initiatives, partout d'où elles viennent. On passe d'une approche mécaniste, déterministe de l'aménagement à une approche organique. À l'instar des chênes, aucun d'eux ne se développe de la même manière.

Parmi les éléments pouvant soutenir cette nouvelle approche, d'abord il y a la commande politique. Afin de savoir quelle direction suivre et faire tenir le cadre, il est important d'avoir une commande politique claire sur l'avenir d'un territoire et de son développement urbain. La commande politique ne doit pas porter sur le nombre de logements à réaliser. Elle est une description, presque littéraire, sur l'avenir d'un quartier, ses rapports avec l'environnement, du type de vie que l'élu souhaite y développer. On y aborde la morphologie, l'usage, la géographie physique et humaine, l'ambiance, les populations. C'est en somme un programme politique dans la mesure où l'élu ne fait pas de la technique - notre responsabilité en tant qu'aménageur - mais de la politique à travers une vision partagée du futur. C'est parce que cette commande est formalisée, que l'on peut la faire advenir physiquement. Nous avons un cadre auquel se référer. La seule entité pouvant poser les termes d'un problème, que l'on pourra redéfinir, est l'élu politique. Mon propos concerne l'aménagement urbain et non pas la *métapolis* entière.

Ensuite, il nous faut avoir une attitude en terme de déposssession d'une maîtrise totale sur les événements. Il est plus facile pour un aménageur de tendre vers cette attitude qu'un concepteur, un maître d'œuvre ou un urbaniste de renom. Il faut également se situer dans une négociation permanente. Dans le cadre posé, un porteur de projet peut s'y manifester avec une idée à développer. Comment y intégrer l'intérêt général exprimé par la commande politique et les intérêts particuliers du porteur privé, afin de constituer un morceau de ville ? Une fois cette association faite, se soucier de la suite des événements devient plus légitime. Il faut être dans une approche incrémentale de l'aménagement et moins structuraliste. Il nous faut donc arrêter de se situer dans des cahiers de prescriptions architecturales et urbaines trop larges, et sans doute reprendre la rédaction de fiches de lot. Ne plus prévoir l'entière morphologie, les potentielles performances énergétiques et l'architecture du projet. Revenir à la fiche de lot au vu des réalisations présentes pour imaginer la suite. Il faut également accepter le vide, certains terrains ne seront

pas remplis dans l'immédiat. Il faut ainsi dédramatiser ce vide immédiat. Il est fréquent chez les aménageurs d'être en possession de terrains vagues, et de décider d'en faire un aménagement temporaire et participatif. A la longue, l'aménagement temporaire devient pérenne par la volonté des populations, empêchant ainsi de futures constructions. C'est le cas sur le cluster Descartes. Une vaste prairie jouxtant l'École des Ponts, prévue pour être construite, est occupée par des activités étudiantes et prévues par l'établissement, ce qui pose problème à l'aménageur. La Ville de Paris a résolu le problème dans le XX^e arrondissement. Une parcelle, transformée en square provisoire, était attribuée pour l'implantation d'un gymnase. La pression des habitants et riverains a permis de transformer le projet : le gymnase fut construit et le square déplacé sur le toit.

Il nous faut également la capacité d'accepter le temps long, le silence, ne pas savoir quoi faire des traces du passé. Une vieille tannerie sur les bords de la Vilaine, se verrait abandonnée ou rasée, selon la position classique des services d'urbanisme. Au contraire, développer des aménagements dans une logique d'incertitude nécessite de faire des pauses, de mettre cet objet de côté et y revenir lorsque d'autres événements se seront passés. Il faut être capable de tenir ce discours aux élus. Si les usages potentiels et immédiats n'apparaissent pas avec ces traces du passé, il faut savoir patienter et conserver dans l'attente d'un porteur de projet avec une idée à développer.

Il est donc nécessaire d'avoir une maîtrise d'ouvrage puissante. En effet, il n'y a pas de décision unique à prendre au départ, mais de devoir négocier quotidiennement. De plus, il faut informer la population sur les choix successifs faits durant l'opération. Cela suppose d'avoir une maîtrise d'ouvrage élue, pouvant porter politiquement pas un unique projet global mais des potentialités liées à l'avenir d'un îlot ».

Réponse d'Alain Bourdin aux questions de Nicolas Ferrand :

« Le dernier point sur les éléments soutenant une nouvelle approche professionnelle, je le laisse au débat.

D'abord, concernant les élus, tu abordes la commande. A mon sens, l'élément clé des élus est d'être porteurs du *récit légitime*. Il n'y a pas de coalition autour d'un projet, ni de portage de la commande, si il n'y a pas de *récit légitime*. La problématique porte sur la fabrication de ce récit. Dans un univers non structuré par un ordre, le récit a ses propriétés restructurantes mais doit retrouver ses sources de légitimité. C'est un des problèmes actuels du politique.

Ensuite, tu résumes plus clairement ma pensée concernant l'espace. Nous avons eu des organisations de l'espace qui excluaient le corps, fabriquant un

contenant dans lequel le corps est un contenu minimisé. C'est l'appareillage du fonctionnement de l'espace moderne. Nous basculons vers le corps, comme seul outil structurant l'espace, Internet insistant sur le phénomène de la corporalité. Tes propos sur l'aspect sensoriel corrobore mes propos sur le lieu. Le lieu est un espace corporisé avec une importance majeure des sensations.

Enfin, *Métabolis* est la tension entre l'aspiration à une vie intense et le repli pavillonnaire. *Métabolis* ne sera jamais pourvoyeuse de sécurité ontologique, comme la sécurité de l'Être dans la vie. A partir de quoi se pose le problème de la fabrication de la sécurité et de ses échelles, à savoir l'individu ou ce qui est le plus proche. La repli pavillonnaire est une des procédures de fabrication d'une première échelle de sécurité, de maîtrise de la vie quotidienne et d'une capacité de maîtriser ce qui plaît. Dans une favela carioca au Brésil, ce sera des individus occupant une ancienne usine pour s'organiser et éviter une reprise par le narco-trafic. Dans d'autres pays, ce sera les *gated communities*. Lorsque l'on fait de la production urbaine, il faut réfléchir aux procédures proposées pour offrir de la sécurité. Sans doute, ne sommes nous pas actuellement capable en France, d'offrir autre chose que cela ».

Questions du public

Paul Vermeulen – City Consult : Métapoles et ordre social :

« Ma question est pour Alain Bourdin. Vos propos m'ont inquiété dans la mesure où l'ordre social aurait disparu des métropoles et des villes. Vous faites donc référence au déroulement du processus d'urbanisation. Quant à moi, j'estime que villes et métropoles restent encore les grands moteurs des combinaisons sociétales : c'est à dire les manières dont elles mettent en place les politiques sociales, de durabilité environnementale, économiques. Il y a de nouvelles forces vives, qui ne sont plus les seigneurs ou les bourgeois de l'époque moderne.

Mon intérêt porte sur votre conclusion. La culture du management qui apparaît aujourd'hui dans la manière de concevoir et de gérer les incertitudes, voire les opportunités. Je préfère opportunité à incertitude qui est connotée négativement. Je rebondis sur les propos de Nicolas Ferrand à propos des fiches de lot. Dans mon ouvrage, Le temps de la métropole, parcours dans quarante métropoles européennes durant une vingtaine d'années, j'y décris des valeurs, selon la pensée d'Edgar Morin, l'agilité de la dimension multiscalaire, la création d'activités économiques, la solidarité et la durabilité. Ces valeurs sont pratiquées là où les métropoles ont réellement du pouvoir. En comparaison, les métropoles françaises possèdent un budget d'environ un quart à un sixième de ce que possèdent les

métropoles européennes.

Pensez-vous que le modèle lyonnais, souvent cité, serait de nature à restaurer une certaine légitimité, une capacité à incorporer les dimensions liées à l'aménagement du territoire, la solidarité et la créativité ? ».

Alain Bourdin : « De nouveau, je résume brièvement mon propos : il n'y a plus d'organisation spatiale qui s'impose et allant de soi. Il en va de même pour les organisations sociales, économiques. Le problème est de fabriquer l'organisation lorsque que nous voulons produire de la ville. Sachant la mise à disposition de nombreuses forces et ressources, comment les polariser pour créer de l'organisation ? C'est la principale problématique lorsque l'on conçoit un projet urbain, l'on organise une collectivité ou l'on gère une métropole.

Lorsque j'évoque le *récit légitime* et que Nicolas Ferrand aborde les aspects de la commande et de la figure de l'élu, nous nous situons dans cette réflexion. Si l'on veut juger le modèle lyonnais, ce sera sur l'ensemble de la métropole lyonnaise, qui est assez *métropolitaine*. Il n'y reste que peu d'éléments de l'organisation traditionnelle des villes. Dans le contexte, est-ce que le système mis en place, a les capacités pour polariser des forces, ressources et réalités diverses, pour fabriquer de l'organisation, et cela continuellement ? C'est sans doute la principale question sur laquelle nous devons réfléchir ».

A.M: « Le propos portait davantage sur les territoires autour des villes que sur la ville dense. Ou bien, est-ce sur les grands territoires qu'il y a une confusion ? ».

A.B: « Oui, les grands territoires sont compris dans la réflexion ».

Laurent Mouret – Cabinet Safège: Transports, espace public et gestion de l'incertitude.

« J'ai deux remarques par rapport à la question de Nicolas Ferrand sur l'attitude de dépossession dans les nouvelles conduites du projet. J'ai deux témoignages sur la question du transport en commun, comme élément structurant dans l'aménagement urbain. Nous sommes confrontés aux contraintes techniques extrêmement fortes. En tant qu'architecte, urbaniste ou maître d'œuvre, nous sommes confrontés à une vision sur quinze, vingt voire vingt-cinq ans.

Premier témoignage sur les réflexions faites sur le transport à l'île de Nantes, où j'avais collaboré avec Alexandre Chemetoff. Nous avons la possibilité de réfléchir en amont à l'espace public, et aux manières dont l'espace public peut accueillir différents modes de transport. Il faut se donner les moyens d'imaginer comment intégrer un bus, un BHNS ou un tramway.

Deuxième témoignage sur l'île de Nantes : le plan-guide a été un document

n'ayant pas servi de plan-directeur avec une image à laquelle se conformer, mais un outil proposant une image à un instant T, dans une logique, plus itérative que linéaire. Dans sa représentation, ce plan-guide proposait une programmation. A l'inverse, les chantiers en cours d'opération pouvaient interroger ce plan-guide. L'île de Nantes illustre cette capacité à accepter l'évolution ».

Sarah Mwadia-Mvita, Urbaniste indépendante, Enseigner l'incertitude :

« Ma question est pour Alain Bourdin, en sa qualité de professeur des universités : comment former les jeunes urbanistes à l'incertitude ? Vous avez abordé le fait de fabriquer des nouveaux outils et connaissances. En tant qu'urbaniste junior, nous avons été formés au projet urbain long et linéaire, où le foncier et les financements sont bloqués et maîtrisés en amont. Les premières expériences professionnelles montrent le contraire. Il y a un vrai déficit dans la formation, qui se ressent dans l'exercice professionnel, en terme d'outils, de méthodes et de façons de faire. On se trouve alors dans une tension entre la ville durable et sûre, et des réalités plus courtes et incertaines ».

A.B. : « J'approuve la question de la formation qui est très réelle. Nous réfléchissons actuellement sur le programme de l'École d'Urbanisme de Paris, réunissant l'Institut Français d'Urbanisme et l'Institut d'Urbanisme de Paris. Un des enjeux, est de former des personnes allant travailler sur une quarantaine d'années. Nous formons des professionnels pour 2054 au plus loin. Mais la formation et l'expérience enseignée porte sur les méthodes des années 1990-2000.

Je n'ai pas de réponse dogmatique, mais quelques idées. La capacité de penser et réagir à l'incertitude, est d'abord une capacité liée à des structures intellectuelles. Quitte à faire face à la désapprobation de certains étudiants, il faudrait réduire certaines formations professionnelles et sur d'autres plans en ajouter. Il faut néanmoins en réduire une part pour donner le temps d'acquérir des structures intellectuelles allant rendre capable d'affronter et de comprendre la variété des modes de vie contemporains. Il faudra sans doute tendre vers des enseignements n'ayant rien à voir avec l'urbanisme.

Le point principal porte donc sur la capacité à se fabriquer des armes intellectuelles où se trouve la solution. Or actuellement, nous formons les étudiants à l'urbanisme duquel nous souhaitons sortir.

A.M : « Pour former les étudiants à l'incertitude, il faut développer et stimuler une curiosité intellectuelle et une agilité mentale. Il faut leur apprendre à faire des passages : lire un article sur l'économie et faire le lien avec l'urbanisme. Cela permet de capter les innovations et il faut savoir les intégrer dans son travail. C'est une

qualité essentielle dont nous avons besoin pour comprendre et produire la ville de demain ».

Ruth Marques, Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable : Programmation et stratégie :

« Il me semble que toute l'évolution contemporaine du projet urbain a été de passer progressivement du programme à la stratégie. Dans le programme, il n'y a pas d'incertitude. Quant à la stratégie, comment changer le destin d'un territoire en créant les conditions pour permettre de nouveaux possibles dans un contexte incertain ? ».

Nicolas Ferrand : « C'est une façon forte et tranchée de reformuler mes propos. La question ne porte pas seulement sur le plan, qui va plus loin que le programme. Il est vrai, que dans un mode de faire contemporain, nous sommes plus dans la stratégie. Parfois, celle-ci semble éthérée, alors que nous sommes dans des problématiques concrètes ».

A.B. : « Je partage aussi l'aspect éthéré de la stratégie. Néanmoins, sans doute ne savons-nous pas bien faire de la stratégie ».

N.F. : « Bien sûr. Mais lorsque les gens mentionnent les documents stratégiques, c'est qu'il y a parfois des problèmes ».

Cécile Tabert, Agence Interland,

Quelle gestion de l'incertitude entre la maîtrise d'ouvrage, le maître d'œuvre et le bureau d'étude ?

« Il y a un risque à tout reporter sur l'élu. C'est une manière de se défausser, car l'élu ne peut pas tout inventer. Il s'appuie sur des expertises techniques, posant des questions. Il y a toujours des controverses, ce qui est porteur et digne d'une certaine forme d'incertitude omniprésente. Il nous faut souvent trancher et faire du projet quand les échelles de temps nous dépassent. Notre action, éminemment spatiale, aura des conséquences sur des décennies. Lorsque l'élu s'appuiera sur la science et la technique, elles-mêmes éprises d'incertitude, comment répondre à tous ces enjeux en tant que praticien ? »

N.F. : « Votre question renvoie à un débat constant entre maître d'ouvrage, concepteurs et élus. Vous vous demandez si le concepteur urbain doit prendre la plage de la maîtrise d'ouvrage. Je pense que la seule personne légitime pour arbitrer est l'élu politique. Si le maître d'œuvre estime sa vision plus pertinente, il est en

droit d'ouvrir le débat. De plus, je récusé la position de certains élus où les propos de l'urbaniste font office de dogme derrière lequel se cacher. A mon sens, les élus sont l'incarnation de leurs électeurs. Ils ont leur mot à dire que la pratique des urbanistes ».

A.M : « J'ajouterai que seul l' élu doit rendre des comptes à la fin de son mandat, en se faisant réélire ou pas. D'ailleurs, ne dit-on pas que la meilleure position pour faire de l'urbanisme c'est d'être élu ? ».

A.B. : « Je parlerai ici de la confiance. Il n'y a pas de confiance sans la construction d'une légitimité. Dans une démocratie, la légitimité est portée par les élus. « Le Roi est mort ! Vive le Roi ! ». Qu'il soit réélu ou non, la légitimité reste avec la fonction. Il n'y a pas de fonctionnement social possible sans structures de légitimité. Nous devons renforcer ces structures. La représentation n'étant pas naturelle, la source de légitimité ne va pas de soi. Elle doit être reconstruite, renforcée, ce qui est un problème dans nos actuelles sociétés démocratiques. A partir de là, la légitimité rend la confiance possible ».

Catherine Bergeal, Ministère de l'Égalité des Territoires et du Logement , *Récit légitime* porté par les élus.

« Je voulais témoigner afin de complexifier le propos général. Concernant les débats entre la sphère d'expertise, l' élu, le maître d'ouvrage, le concepteur, il faut se rappeler qu'il n'y a pas de figure unique à l' élu. A travers les projets de territoire sur lesquels j'ai travaillé, le sens collectif que nous avons donné, comme sur le patrimoine mondial ou les grands sites, pour lesquels un discours politique se fabrique et évolue en soi. Là où réside la force de la dynamique territoriale, à l'envie de négocier et de co-contracter, est dans la non remise en cause de la légitimité de la parole de l' élu. Ces thématiques ont permis de porter des projets, non apparentés à une personnalité politique, mais un projet au dessus de tout. Sur les grands sites, nous l'avons également contextualiser lorsque nous disions aux élus, que le portage d'un projet sur un grand site, nécessite une réelle coalition. Comment remettre un discours, une vision culturelle et partagée dans le dispositif, et non pas seulement s'attacher à la légitimité de l' élu ? Je pense que le discours et la vision partagés sont autant d'éléments pour nous faire avancer ».

A.B. : « Cela nous renvoie à la question des mécanismes de fabrication de la légitimité, dont celle de l' élu reste la principale finalité.

Olivier Piron, Club Ville Aménagement,

« On ne peut pas conclure sur la Métapolis sans cité une fois de plus une fois François Ascher. Dans son ouvrage, Les événements nous dépassent, feignons d'en être les organisateurs, j'ai repensé aux propos d'Alain et de Nicolas, où ils décident de ne plus feindre d'en être les organisateurs, mais de faire son travail dans leur contexte ».

Remerciements, par Ariella Masboungi :

« Je remercie Alain Bourdin, Nicolas Ferrand ainsi que les auditeurs. Le prochain 5 à 7 se tiendra en décembre, et portera sur les leçons que le Japon peut nous apporter en termes d'urbanisme, avec Manuel Tardits, architecte urbaniste, travaillant depuis longtemps au Japon. Cela fait suite à un voyage fait par le Club Ville Aménagement au Japon. Nous en profiterons pour débattre de la confrontation des cultures et de ce que les questions que les approches japonaises peuvent évoquer dans l'urbanisme français.

Merci infiniment à tous ! ».